

Tome 69

fascicule 7

Septembre 2000

Abonnement 190 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les recommandations ci-dessous sont destinées à homogénéiser la présentation des articles et à réduire ainsi les délais et le coût d'impression. Les auteurs sont donc priés de les suivre strictement ; les manuscrits non conformes pourront être retournés.

Pour l'envoi des manuscrits et toute correspondance, s'adresser à la :

— **Rédaction du bulletin, Société Linnéenne de Lyon**, 33 rue Bossuet, 69006 LYON.

1/ SOUMISSION DES TRAVAUX.

En dehors des programmes, des comptes rendus de ses activités et d'articles généraux d'information (encarts du bulletin), la Société Linnéenne de Lyon publie des études scientifiques originales consacrées aux Sciences naturelles, l'Anthropologie et à l'Archéologie. Les travaux sont publiés dans le Bulletin mensuel (10 numéros par an) ou sous forme d'ouvrages spéciaux (après accord du Conseil d'administration).

Les résultats des travaux soumis ne doivent pas avoir été publiés ou être en cours de publication dans une autre revue. Deux types de mémoires sont acceptés, des articles originaux, descriptifs ou expérimentaux, ou bien des articles de synthèse présentés de façon exhaustive et critique (révisions, monographies, catalogues...).

Sauf accord du Conseil d'administration, le premier auteur doit être *membre de la Société* depuis deux ans et être en règle avec le Trésorier.

Les manuscrits doivent être adressés en *triple exemplaire* (l'original et deux photocopies) au rédacteur du bulletin.

Chaque manuscrit sera soumis, sous la responsabilité du président de la Section concernée, à deux lecteurs choisis pour leur compétence, appartenant ou non au Comité de lecture. La date d'acceptation du manuscrit figurera sur la publication. La rédaction se réserve le droit de fractionner la publication des articles et d'effectuer sur le manuscrit ou les épreuves des corrections mineures ne trahissant pas la pensée de l'auteur.

2/ PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les articles sont publiés en français ou éventuellement en anglais. Si le sujet l'exige, le texte peut comporter des diagnoses latines.

Le texte doit être dactylographié en *double interligne*, au recto seulement avec de *grandes marges* (4 cm à gauche), sur des feuilles de format A 4 (21 x 29,7 cm), sans rature ni surcharge. La taille des caractères doit être au moins égale à 12 points. Les impressions sur papier listing peu contrastées ou non conformes seront refusées.

Pour des articles très importants et les tableaux, l'emploi de disquettes informatiques peut être envisagé (logiciel Word).

Si le texte est composé avec un seul type de caractères, on soulignera d'un trait les mots à composer en italique (mots et noms latins), de deux traits les mots à composer en petites capitales (noms d'auteurs) et d'une ligne ondulée les mots à composer en caractères gras.

Les unités symboles et notations doivent être conformes aux normes AFNOR et les binomes latins conformes aux règles internationales de nomenclature. A la première citation, le binome doit être suivi du nom du descripteur écrit en lettres minuscules (exemple : *Carabus linnei* Panzer, *Cylindronotus foudrasi* Mulsant).

Dans la mesure du possible, il est conseillé d'éviter les notes infrapaginales.

La Société Linnéenne étant une société pluridisciplinaire, chaque article doit obligatoirement comporter une *Introduction* détaillée précisant le contexte scientifique général du travail exposé, son originalité et sa finalité. En particulier, cette introduction devra faire le point sur le sujet et donner les *principales références bibliographiques*.

Le titre doit être clair, informatif et court. Si le titre mentionne un nom d'espèce, l'ordre et la famille devront figurer entre parenthèses. Les auteurs (nom et prénom, sans abréviation de titre honorifique) doivent mentionner leur affiliation éventuelle et leur *adresse complète*.

Chaque article doit comporter un *résumé* en français et un résumé en anglais (*summary*) précédé de la *traduction du titre*. Ces résumés éviteront la redite du titre et présenteront brièvement les principaux résultats et les conclusions. Les résumés pourront être suivis de mots-clés (key words).

Une information suffisante concernant les méthodes et techniques expérimentales doit être donnée. Seules les techniques nouvelles seront décrites en détail. Le lieu de conservation du matériel décrit ou des échantillons analysés devra être indiqué avec précision.

Les dates comporteront le mois en toute lettre ou en chiffres romains, et le millésime complet (exemple 15-VIII-1987). Les départements des localités ne devront pas être définis par le code postal.

3/ ILLUSTRATIONS

Les schémas, figures et dessins doivent être effectués à l'encre de Chine noire sur papier blanc ou calque (pas de photocopies, mais des originaux qui seront retournés). Ils ne dépasseront pas 25 x 38 cm et ils porteront obligatoirement une échelle graphique. Ils seront numérotés de 1 à n au moyen de chiffres adaptés au taux de réduction souhaitée.

Les photographies doivent être des positifs noir et blanc de bonne dimension, bien contrastés et tirés sur papier glacé ou des diapositives.

Les illustrations doivent tenir compte des dimensions des pages du bulletin (12,5 x 19 cm) et présenter une certaine homogénéité. Sur chacune d'elles devront figurer le numéro d'ordre dans l'article, le nom de l'auteur et éventuellement des suggestions pour le taux de réduction. Si possible, elles seront regroupées en planches calculées en fonction du format du bulletin et disposées de façon à économiser la surface à cliquer.

L'auteur qui reproduit des illustrations déjà publiées doit en demander lui-même l'autorisation aux éditeurs.

Les légendes seront regroupées sur une feuille séparée et devront être suffisamment explicites pour ne pas devoir se référer au texte.

Les tableaux et leur légende seront présentés séparément, ils seront numérotés de I à N.

L'emplacement des diverses illustrations et tableaux sera suggéré dans la marge du manuscrit.

4/ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques doivent être signalées dans le texte uniquement par le nom d'auteur (en lettres capitales) suivi de l'année de parution de la publication. Si les auteurs sont plus de deux, seul le premier nom sera mentionné dans le texte et suivi de *et al.*. Les abréviations *loc. cit.*, *id.*, *ibid.*... sont à proscrire.

EXEMPLES : DUPONT (1987), (DUPONT, 1985 ; 1986 a), (DUPONT et DURAND, 1982), DUPONT *et al.* (1985).

A la fin de l'article, les références seront classées par ordre alphabétique. Elles mentionneront le titre en entier dans sa langue originale. Les titres des revues seront abrégés selon les conventions de la dernière édition de la Word list of scientific periodicals, (par exemple *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*). En cas d'incertitude, il est préférable de donner le titre de la revue en entier.

Les références comporteront obligatoirement et dans l'ordre : le nom de tous les auteurs suivis des initiales de leurs prénoms, l'année de parution, le titre, la revue (*en italique*), le tome, le fascicule (éventuellement), la première et la dernière page. Pour les livres (titre *en italique*) ou les chapitres d'un livre, il faudra citer en outre l'éditeur et la ville d'édition ainsi que le nombre de pages.

Exemples : GRASSÉ P.-P., 1986. — L'évolution vue à travers les insectes. *Bull. Soc. ent. Fr.*, 91 (1-2) : 5-18.

CAULLERY M., 1931. — *Le problème de l'évolution*. Payot, Paris, 448 p.

Les références aux communications personnelles ou aux travaux non publiés sont possibles uniquement dans le texte.

EN RÉSUMÉ : Il est vivement recommandé de se reporter au bulletin, et de se conformer scrupuleusement à l'usage.

5/ ÉPREUVES ET TIRÉS À PART

L'auteur recevra directement de l'Imprimeur les premières épreuves et le texte original. Les corrections devront se limiter uniquement aux *corrections typographiques*. Toute modification du texte sera facturée à l'auteur et pourra retarder la publication de l'article. Les épreuves devront être retournées *sous huitaine*. En cas de retard, elles pourront être corrigées d'office par la Rédaction.

Les épreuves seront accompagnées d'un bon de commande pour les tirés à part. La Société Linnéenne n'en fournit aucun gratuit.

6/ ANNONCES.

Les membres de la Société disposent de cinq lignes d'annonce gratuites par an.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

TARIF 2000

Membres Non
de la membres
S.L.L. F F

REGLEMENT A LA COMMANDE

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON (Prix par tome) :

Tomes 21, 24, 25, 35, 36, 38, 39, 40, 43, 44, 61, 68, 69, 72, 74, 77, 78, 79; 80	70	120
Tomes 20, 23, 26, 27, 34, 41, 42, 46, 51, 52, 58, 59, 62, 63, 64, 66, 73	80	130
Tomes 30, 31, 33, 47, 48, 49, 50, 60, 65.	95	120

BULLETIN MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

(depuis 1932) Publié sans interruption	l'année complète	120	160
10 numéros par an	le numéro	20	25

Publications de la Société botanique de Lyon (1871-1922), de la Société d'Anthropologie de Lyon (1881-1922) et Bulletins bi-mensuels de la Société linnéenne de Lyon (1922-1931) nous consulter

PIN N. — <i>Les caroténoïdes des Discomycètes : essai chimio-taxinomique.</i> 1968, 1 vol. broché, 169 p.	130	170
PIN N. et KUÈNER R. — <i>Les grandes lignes de la classification des Bolétales.</i> 1977, 1 fasc., 56 p.	55	75
BIN P. — <i>Catalogue des Plantes vasculaires du Gard.</i> 1999, 1 vol. 176 p.	100	130
LAZUC J. — <i>Coléoptères de l'Ardèche.</i> 1984. 1 vol. broché, 336 p., 48 fig.	170	230
ERLENC H.-P. — <i>Coléoptères de l'Ardèche : suppléments à l'inventaire de J. Balazuc.</i>		
<i>Premier supplément</i> , 1987, 1 fasc., 32 p.	20	25
<i>Deuxième supplément</i> , 1996, 1 fasc., 40 p.	20	25
NGE C. — <i>La floristique alpine dans les publications de la Société Botanique de Lyon (1872-1922).</i> 1999, 1 fasc. 9 pages.	25	30
RAUD J. — <i>Les Coléoptères Lucanoidea de l'Europe et du Nord de l'Afrique.</i> 1993, 1 fasc., 24 p., 16 fig.	25	30
RAUD J. — <i>Coléoptères Scarabaeoidea des archipels atlantiques : Açores, Canaries et Madère.</i> 1994, 1 fasc., 50 p., 47 fig., 2 pl.	30	40
RTHIER J. — <i>Monographie des Typhula, Pistillaria et genres voisins (Clavariacées).</i> 1976, 1 vol. broché, 214 p., 55 fig.	190	250
ANCHET G. — <i>Le climat de Lyon et de sa région.</i> 1993, 1 fasc., 48 p., 24 fig., 36 tabl.	25	30
ANCHET et RICHOUX P. — <i>Quelques aspects du climat de la région Rhône-Alpes.</i> 1999, 1 fasc. 16 p. et 1 planche couleurs.	25	30
NADON P. — <i>Les Anthicidae de la faune de France (Coleoptera),</i> 1991, 1 fasc. photocopié, 155 p., 200 fig.	90	120
DOISY M. — <i>Catalogue des lichens de la région lyonnaise.</i> 1949-1954, 184 p., 2 en feuilles.	70	100
IRBT J.M. — <i>Les Apions de France. Clés d'identification commentées (Col. Curculionidae).</i> 1990, 1 fasc., 84 p., 146 fig.	40	50
ENTIERE — <i> flore d'Auvergne.</i> 1992, 1 vol. relié, 668 p., 53 pl.	400	500
DOISY M. — <i>Les Botanistes lyonnais du XVI^e siècle.</i> 1996, 1 fasc., 86 p. ..	40	50
IVET P. — <i>Insectes et plantes. Evolution parallèle et adaptations.</i> 1983, 1 vol. broché, 148 p., 28 fig.	85	115
JOURNÉES ENTOMOLOGIQUES DU 150 ^e ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON. 1972, 1 vol. broché, 118 p. (recueil de 10 articles)	80	120